



SCAPHANDRE CLUB YONNAIS

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 26 octobre 2024 – RDV 14h30

Complexe Aquatique Patinoire Impasse des Olympiades 85000 LA ROCHE-SUR-YON

L'ordre du jour est le suivant :

- ✚ Rapport moral du Président
- ✚ Rapport d'activités de la Secrétaire
- ✚ Rapport financier par le Trésorier – Approbation du projet de budget 2022/2023
- ✚ Rapport des différentes Commissions
- ✚ Questions/Réponses
- ✚ Comité Directeur : élection du tiers sortant

APPEL A CANDIDATURES

- Les personnes intéressées pour se présenter au Comité Directeur doivent adresser leur candidature (voir document en Pièce Jointe) **avant le 01/10/2024.**

Précisions

Suivant les statuts du Club déposés en Préfecture, pour être éligible ou électeur, vous devez :

- Être à jour de votre cotisation pour l'année à venir 2024/2025
- Avoir + de 6 mois d'ancienneté au S.C.Y.

Il est particulièrement intéressant, pour les nouveaux adhérents, de participer à cette Assemblée Générale afin de connaître plus rapidement le fonctionnement du Club.

IMPORTANT

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre électeur du Club (voir document en Pièce Jointe).

Entre 19h00 et 22h30 : Apéritif dînatoire sur place à l'issue de l'Assemblée Générale

- **Inscription obligatoire sur le site du SCY** : <http://scy85.fr/>
- **Pour les conjoints présents** : s'inscrire auprès de Gaëtanne par mail : g.bonnaudet@gmail.com
 - Participation : 10,00 € pour les conjoints :

Nous comptons sur votre présence à tous.

Le Président,
Dimitri GUYON.